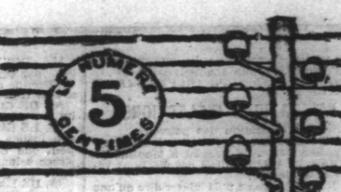




DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Socialiste Quotidien



HUITIEME ANNEE. - N° 173

DIMANCHE 22 JUIN 1922

ABONNEMENTS		
Trois mois	Six mois	Un an
4 fr. 50.	9 fr.	18 fr.
Autres Départements	5 fr. 50.	11 fr.
		22 fr.

RÉDACTION et ADMINISTRATION :
ROUBAIX, 146, Rue Saint-Jean, 146, ROUBAIX

ANNONCES
Les annonces sont reçues directement au Bureau du Journal et dans toutes les agences de publicité.
ROUBAIX, 146, rue Saint-Jean, 146, ROUBAIX

AUJOURD'HUI, LIRE :

AU SENAT : Continuation de la discussion du service militaire de deux ans ;
L'AFFAIRE HUBERT - CRAWFORD : Vente publique de tableaux. — L'incident Vallé-Bulot. — Une arrestation en Amérique ;
LES GREVES AUX ETATS-UNIS. — Sanctions bagarres ;
LE FRATRICE DE QUESNOY-SUR-DEULE : Nouveaux renseignements sur le drame ;
DRAME DE JALOUSIE A VALENCIENNES : Vengeance d'une délaissée.

Les Cordicoles

Ils croissent et se multiplient comme les grains de sable du désert. — « Vous parlez des républicains sans doute ? » — « Eh ! non ! vous plaisantez, les républicains ne sont pas si prolifères ! Vous entendez bien qu'il s'agit des cordicoles. Je t'explique, ça souffle un vent de sainteté. J'en vis passer vingt-sept, ce matin, sous ma fenêtre, de toutes robes et de tous poils, rabats blancs et rabats bleus, frocs roux, gris ou noirs, crânes tondus et pieds-déchau. Large face rubiconde sur des bedaines rebondies, vieux chefs branlants couronnant des épaules maigres, au demeurant, tous centurés de chanvre solide et cuirassés de chasteté. Or, en vérité, n'est-ce pas grand dommage, qu'il faille voir ainsi processionner par rues et chemins, ces grands gailards drus et forts, marmottant force patenôtres à Sainte-Faïnantise ? Bon paysan qui fouilles les guérets d'un soc laborieux, dur forgeron qui fais crier le fer sur ton enclume résonnante, vous tous, qui, de l'aube au soir, chantez joyeusement l'hymne du Saint-Travail, robustes bûcherons du Temple de l'Effort, que distillez-vous de ces frelons ? »

Voyez-les ! Ils passent tout confits en papardis. Beaux débrideurs de messes et décroteurs de vigiles, ils égrenent d'infinis chapelots ou bien agitent de lourds breviers. Humblement insolents sous leurs saintes gacoules, et théologiquement crasseux, ils ont assumé la lourde tâche de pleurer, pour de l'argent, les péchés des autres. Jadis, en Israël, le bédier chargé des crimes de la nation était chassé vers le désert. Bons frères qui voulez ainsi, d'une âme compatissante, expier nos fautes et les impuretés de notre faible chair, retirez-vous dans vos Thébaïdes, et pleurez dans le silence de vos cloîtres. Notre grand jour honnête devrait blesser vos yeux fatigués des larmes du repentir.

Tous ces contempliers des biens terrestres, ces chevaliers de la pauvreté stoïque, courent les rues et les églises, infatigables béneiseurs, tendant de profondes escarcelles. Insoitement, de laudés à vépres, ils mendient. Tant pour Saint-François, et tant pour Saint-Antoine, tant pour le cierge et tant pour l'eau bénite, ceci pour la chasuble, et cela pour l'autel : donnez, donnez ! — « Vos aumônes là-haut vous font une richesse ! — Ils mendient en toute sûreté et sans vergogne, cependant que le gendarme arrêté au coin des rues, le chemineau qui tend la main !

Ils pullulent, ils sont légion. Ils mettront à mal, si nous n'y prenons garde, notre douce terre de lumière et de gaîté. Ils sont les ennemis de la vie bonne et naturelle : ils assombrissent le rire frais des enfants. Le frou-frou cauleux de leurs robes noires met en fuite les enfants et les oiseaux qui jettent sous la feuille. Ils pénètrent chez l'ouvrier, et la femme, soumise à leur curiosité malsaine tous les secrets du lit de l'époux. Mineux et jaloux, ils suivent ceux qui s'en vont le soir par les prés, amoureux rayonnants, murmurer aux étoiles les chansons du cœur que leur jeunesse a refusé d'entendre. Mères, ils font rougir vos enfants dans l'ombre des confessionnaires, ils salissent l'esprit de vos filles de leurs lubriques imaginations : ils sont les voleurs touchés des secrets des cœurs et des corps. Et c'est à ces hommes qui méprisent la Femme et sa Maternité féconde, pour qui toute œuvre d'amour est odieuse et satanique, dont les désirs réfrénés sont un danger perpétuel, que la Femme, dédaignée par eux, confie la chair et de sa chair et le meilleur de ses moelles ! Etrange aveuglement ! Le papillon à la garde de l'araignée sordide ; l'oiseau de paradis sous les ailes lugubres du hibou ! Ah ! pitié pour ces jeunes têtes dont ils étouffent en leur fleur la fraîcheur naissante et la franche naïveté qui rit !

Livrez-leur votre enfant ! Ils auront tôt fait de l'étendre sur le lit de Procuste de l'ignorance. Guerre à l'imagination joyeuse, aux belles échappées du rêve, guerre au bon sens et à la raison ! Le couvercle de plomb de l'obscurantisme s'abaisse invinciblement sur les esprits hébétés de ces petits êtres dans les yeux desquels vous lisez l'effacement stupide. Ces hommes sont les bandits de l'intelligence, les détoursseurs embusqués de tous temps aux carrefours intellectuels de l'humanité qui veut penser.

Moines blancs et moines roux, carmes et jésuites, disciples de Dominique l'inquisiteur ou de l'ignorant de la Salle, ils ont ainsi longtemps, aussi longtemps que la misère étreindra les familles pauvres, pépinières de moineillons. Car c'est

là surtout qu'ils se recrutent. Ils attendent que l'enfant ait dix ans, alors ils s'introduisent, hypocrites et sournois, dans les demeures paysannes où ils savent qu'on a faim. Les temps sont durs, hélas ! et ne mange pas qui veut. Chez eux, il y a bon souper, bon gîte... et le reste ! Et leur mère qui pleure pose au front de son enfant qu'elle n'aura jamais plus, de son fils, mort désormais pour elle, le suprême baiser d'adieu ! Et dans la solitude morne du dortoir monacal, le pauvre petit pleurera lui aussi, chaque soir, pendant des mois, sa mère absente et la liberté de sa langue.

Oh ! l'affreux souvenir de la froide maison du noviciat, où des hommes noirs pesaient comme des ombres dans les corridors silencieux, où les visages s'hébétaient chaque jour un peu plus, où nous tremblions sous la menace perpétuelle de la délation et du mensonge. Loin ! Loin de moi ; cet épouvantable cauchemar de ma dixième année ! Et lorsque, libre enfin, m'étant enfui de ce jargon d'enfants par un bel après-midi de septembre (je m'en souviens comme d'hier après quinze ans), je repris joyeux le chemin de mon chaume, quelle ivresse de joie folle gonfla ma poitrine ! « O beaux, mes frères, qui chantez si doucement dans la saulaie, me voici ! Mère, c'est moi ! Je ne veux plus aller là-bas, je veux rester près de toi, toujours ! Mère, ces hommes sont affreux ! » Elle comprit, m'attira sur son cœur, et tous les deux, nous pleurâmes de tendresse. J'étais sauvé, mais depuis ce jour-là, je l'ai hais !

Jean LEBERGER.

LA DECLARATION DE PRINCIPE DU PARTI REPUBLICAIN-SOCIALISTE ILLINOIS

Nous publions demain

LA POLITIQUE

Frappez à la tête

Nos ministres se sont réunis, hier, en Conseil, et ils ont pris cette grave résolution « qu'aucune nomination ni aucun avancement de fonctionnaires ne pourra avoir lieu dans un département ministériel quelconque, sans que le préfet du département ou le fonctionnaire aura sa résidence ait été consulté au préalable sur l'attitude politique de ce fonctionnaire ».

Nous rendons hommage au sentiment qui a inspiré cette résolution. Nos ministres valent à républicaniser les administrations. Mais attendront-ils ce but par l'intermédiaire des préfets ?

Il est de notoriété que la plupart des préfets et des sous-préfets sont à la dévotion du monde clérical-réactionnaire. C'est par eux, grâce à leur influence, le plus souvent, que d'excellents fonctionnaires républicains ont été sacrifiés à des créatures de l'opposition.

Où, les républicains, radicaux, radicaux-socialistes et socialistes, victimes des préfets et des sous-préfets, courent les rues, et c'est à des exécuteurs des vengeances réactionnaires que l'on demande aujourd'hui de remplir une œuvre d'épuration qui, sans eux, n'aurait pas été nécessaire !

Vraiment, c'est dépasser les bornes de la naïveté.

Mais si vos préfets et sous-préfets, messieurs les ministres, avaient eu le plus simple souci des intérêts de la République, il y a belle lurette que la République ne compterait plus un seul salarié qui ne soit républicain ! Or, c'est le contraire qui s'est produit, puisqu'aujourd'hui vous prétendez réagir.

Encore une fois, bravo pour l'intention, mais quant aux moyens, ils sont d'une puérité qui fait sourire.

Qui donc admettra qu'un préfet notera comme réactionnaire un fonctionnaire qu'il aura déjà barbouillé en républicain ?

On ne se donne pas de semblables démentis à moins qu'on ne veuille se dénoncer soi-même. Donc, avant d'épurer les administrations de l'Etat il faut tout d'abord procéder au nettoyage de ces nids de réaction qui sont, en général, les préfectures et les sous-préfectures, — les d'ailleurs élections l'ont surabondamment prouvé, à défaut des précédentes dont le souvenir est présent.

Que les préfets soient chargés de coter le républicanisme des fonctionnaires, — soit ! mais que l'on exige, d'abord, des préfets la preuve irrécusable de leur républicanisme... Et comme parmi tous les appelés, il y en a un bien peu, — et en est en dehors d'un demi-quartier que l'on pourrait citer, — qui puissent revendiquer la qualité de républicains sans soulever un « tolle » de la part de leurs administrés, le gouvernement se dira peut-être alors que son premier devoir, son devoir essentiel, est de casser d'abord aux gages les réactionnaires, les satrapes, placés à la tête de nos départements par des ministres réactionnaires pour y faire, même sous des ministres radicaux, les affaires de la réaction.

Ensuite, il n'y aura pas un seul garde champêtre qui ne se pêne de la nécessité de servir avec dévouement la République que les nourrit.

C. SIAUVE-EVAUZY.

Boxe Parlementaire

Depuis le début de la législature, nous avons eu, à la Chambre, quelques scènes qui n'avaient rien de bien parlementaire. Il y a eu, d'abord, l'échauffourée du neuvième bureau, puis la séance de mardi où durant une vérification des pouvoirs, les députés ont fait en venir aux mains. Evidemment, cela est fâcheux, mais ce qui peut nous consoler, c'est qu'au même moment des scènes beaucoup plus violentes avaient lieu dans un autre pays. Un scandale partagé est déjà un scandale un peu moindre.

Les dépêches signalent, en effet, une rixe vraiment originale qui s'est produite à la législature de la Colombie anglaise. Les acteurs n'étaient pas les premiers venus. Ce n'étaient rien moins que le chef du cabinet et le chef de l'opposition qui, devant tout le Parlement, s'étaient traités

Pun de menteur et l'autre de misérable chien ! Après quoi, ils en étaient venus aux mains, et s'étaient livrés, dans l'enceinte parlementaire, à un de ces assauts de boxe que l'on prise si fort en Angleterre.

C'est le ministre de la justice qui dut séparer les combattants. Il faut reconnaître que c'était bien son rôle. Mais les deux boxeurs avaient eu le temps d'échanger quelques bons coups de poing, et ils étaient, l'un et l'autre, fort maltraités. Nous n'en sommes pas encore là en France, et peut-être est-ce un mal. Car il y aurait avantage à circonscrire ainsi ces pugilats Mieux vaudrait assurément les proscrire, mais enfin, si l'on n'y peut parvenir, il y a intérêt à ce qu'ils ne s'engagent jamais qu'entre le chef du ministère et le chef de l'opposition. Du moment où ce serait toujours les deux mêmes qui se battraient, il est probable qu'ils finirait par se fatiguer...

Le jour où, grâce à leur fratrie compliquée on sera arrivé à détruire le syndicat « rouge », ils n'auront plus de raison d'être et on leur fera payer cherement les miettes de considération hypocrite, de ménagements méprisants et de bien-être honteux qu'on leur aura abandonnés.

Le jour-là, ce sera la misère pour tout le monde, rouges et jaunes seront réunis dans une commune et brutale exploitation.

BASLY, député du Pas-de-Calais.

L'ACTUALITE

La Peste et les Curés

Importée en rade de Dunkerque par le « City of Perth », elle aurait pénétré au cœur même de Lille, dans des sacs à sable, sans la prévoyance frouse de l'Echo du Nord qui a jeté un interdit comminatoire sur ces sacs et leur contenu.

Gloire et hommage donc aux médecins Tant-pis des Echo du Nord ! Tels ces volatiles romains que l'histoire a illustrés, ils ont sauvé ce qui reste de la Noble-Tour, puisqu'ils ont empêché, mots moins ils l'affirment, ces habitants de Saint-Sauveur du plus terrifiant des maux.

Mal terrifiant, est en effet la peste ! Et s'il est des vaillants, comme le docteur Deckmyn, de Dunkerque, qui ne craignent pas de l'examiner et de le combattre, en face, les sacrés de l'Echo du Nord ne sont pas les premiers qui feraient fuir à l'autre bout du monde, avec une rapidité de train express !

Mal leur en prit.

En ce qui concerne la relation ancienne qui ne manque pas de savoir.

Au dix-septième siècle il y eut, à Noyon, une épidémie de peste, et l'évêque, Mgr de Clermont-Tonnerre, avait envoyé aux prêtres de son diocèse des instructions sur les précautions à prendre pour administrer les sacrements.

Quelques-unes de ces instructions sont bien étonnantes :

« Confession. — Il suffit de confesser les pestiférés à neuf ou dix pas de leurs cabanes, en prenant le dessus du vent ; et de les interroger un peu de mots sur les péchés de leur condition ; et ensuite de leur donner l'absolution, à la même distance.

Communion, saint viatique. — Les dits curés ne feront pas autrement pour administrer dans un espace raisonnablement éloigné du malade, une ou deux grandes hosties non consacrées, dans une feuille de papier bien propre. Ils mettront le tout à terre ou sur une table avec une pierre dessus pour que le vent ne l'envoie pas, et ne s'élève pas au-dessus du malade, afin de ne pas attraper la maladie.

Puis, s'étant retirés assez loin après avoir dit au malade quelle est celle des trois hosties qui est sacrée, le malade la prendra lui-même, ou si cela ne se peut, celui qui lui donne des soins viendra la prendre ; et pendant ce temps-là, ils feront les prières ordonnées par le rituel.

Extrême-onction. — Les dits curés observeront les mêmes précautions en se mettant au dessus du vent ; et, mettant au bout d'une longue gaule de coton trempé dans les saintes huiles, ils mettront ensuite le coton et le bout de la gaule dans le feu, qui sera préparé dans un réchaud, et ils feront de la sorte toutes les prières usitées en pareille cérémonie et qui sont marquées dans notre rituel.

Eh bien ! voilà des gailards qui avaient soin de leurs précieuses personnes !

Vous faites-voilà bien des confessions criées et entendues de loin, et de solutions expédiées en un tour de main ! et cette extrême-onction administrée au bout d'une longue gaule ! et cette précaution de prendre toujours le dessus du vent !

Heureusement que nos médecins de Dunkerque et de Lille ont une autre façon de comprendre les devoirs de leur profession !

Cà et Là

TEMPOIS SCIENCIEUX
On annonce d'Indonésie la mort de M. Louis Weichmann, l'unique survivant des lémoins qui ont été tués en 1907 par les indiens assassinés du président Lincoln.

Depuis deux jours, il avait perdu l'usage de la parole. Par signes, il demanda du papier et un crayon, et se mit à écrire, sur ces deux lignes : « Toutes mes dépositions devant le tribunal de Washington étaient exactes. »

FEMINISME PRATIQUE
Le gouvernement viennois vient, pour la première fois, de confier les fonctions de chef de gare à une femme, qui remplira cet emploi à Vilmprims, dans le Tyrol.

Cette mesure, qui ne sera de longtemps imitée dans notre pays de vieille loi salique, mettra tout d'aplomb les femmes étant remarquablement douées pour tout office qui réclame de l'attention, du soin et de la patience.

UN PAPILLON DE 40.000 FRANCS
L'American Museum of Natural History, de New-York, vient de s'enrichir d'une des plus belles collections de papillons qu'il ait au monde.

Cette collection compte environ 250.000 échantillons y compris de nombreuses variétés locales ou régionales, et sa valeur, d'après les connaissances, est de plus d'un million de dollars ou 5 millions de francs. Elle a été formée par un amateur américain, le docteur Hermann Strecker, de Reading, en Pennsylvanie, et c'est celui-ci qui, mort récemment, l'a léguée au musée d'histoire naturelle de New-York.

Beaucoup de papillons lui avaient coûté des années de recherches ; et l'un d'eux, en particulier, lui revenait à une somme considérable. Pour se procurer une espèce très rare du Sierra-Leone aux îles fauves et noires, notamment, il avait équipé toute une expédition et battit avec elle pendant plus de deux ans toute la côte de Guinée. Cette fantaisie lui revint à 40.000 francs, mais il n'en fut pas plus riche.

TOILETTE EN VERRE FILÉ.
Un costume de soirée, en décolleté sélect, entièrement fait d'une étoffe de verre, robe, corsage, volant et gantures, tout en verre délicatement filé et tissé comme de la soie ! Une merveille de coupe de forme, un imprévu de circonstance que le marmite de Cendrillon eût dû créer peut-être.

C'est pas une Parisienne, hélas ! qui pose dans cette incompréhensible robe résistante, diaphane et gantures, tout en verre délicatement filé et tissé comme de la soie ! Une merveille de coupe de forme, un imprévu de circonstance que le marmite de Cendrillon eût dû créer peut-être.

C'est pas une Parisienne, hélas ! qui pose dans cette incompréhensible robe résistante, diaphane et gantures, tout en verre délicatement filé et tissé comme de la soie ! Une merveille de coupe de forme, un imprévu de circonstance que le marmite de Cendrillon eût dû créer peut-être.

C'est pas une Parisienne, hélas ! qui pose dans cette incompréhensible robe résistante, diaphane et gantures, tout en verre délicatement filé et tissé comme de la soie ! Une merveille de coupe de forme, un imprévu de circonstance que le marmite de Cendrillon eût dû créer peut-être.

C'est pas une Parisienne, hélas ! qui pose dans cette incompréhensible robe résistante, diaphane et gantures, tout en verre délicatement filé et tissé comme de la soie ! Une merveille de coupe de forme, un imprévu de circonstance que le marmite de Cendrillon eût dû créer peut-être.

C'est pas une Parisienne, hélas ! qui pose dans cette incompréhensible robe résistante, diaphane et gantures, tout en verre délicatement filé et tissé comme de la soie ! Une merveille de coupe de forme, un imprévu de circonstance que le marmite de Cendrillon eût dû créer peut-être.

C'est pas une Parisienne, hélas ! qui pose dans cette incompréhensible robe résistante, diaphane et gantures, tout en verre délicatement filé et tissé comme de la soie ! Une merveille de coupe de forme, un imprévu de circonstance que le marmite de Cendrillon eût dû créer peut-être.

C'est pas une Parisienne, hélas ! qui pose dans cette incompréhensible robe résistante, diaphane et gantures, tout en verre délicatement filé et tissé comme de la soie ! Une merveille de coupe de forme, un imprévu de circonstance que le marmite de Cendrillon eût dû créer peut-être.

C'est pas une Parisienne, hélas ! qui pose dans cette incompréhensible robe résistante, diaphane et gantures, tout en verre délicatement filé et tissé comme de la soie ! Une merveille de coupe de forme, un imprévu de circonstance que le marmite de Cendrillon eût dû créer peut-être.

C'est pas une Parisienne, hélas ! qui pose dans cette incompréhensible robe résistante, diaphane et gantures, tout en verre délicatement filé et tissé comme de la soie ! Une merveille de coupe de forme, un imprévu de circonstance que le marmite de Cendrillon eût dû créer peut-être.

C'est pas une Parisienne, hélas ! qui pose dans cette incompréhensible robe résistante, diaphane et gantures, tout en verre délicatement filé et tissé comme de la soie ! Une merveille de coupe de forme, un imprévu de circonstance que le marmite de Cendrillon eût dû créer peut-être.

C'est pas une Parisienne, hélas ! qui pose dans cette incompréhensible robe résistante, diaphane et gantures, tout en verre délicatement filé et tissé comme de la soie ! Une merveille de coupe de forme, un imprévu de circonstance que le marmite de Cendrillon eût dû créer peut-être.

C'est pas une Parisienne, hélas ! qui pose dans cette incompréhensible robe résistante, diaphane et gantures, tout en verre délicatement filé et tissé comme de la soie ! Une merveille de coupe de forme, un imprévu de circonstance que le marmite de Cendrillon eût dû créer peut-être.

C'est pas une Parisienne, hélas ! qui pose dans cette incompréhensible robe résistante, diaphane et gantures, tout en verre délicatement filé et tissé comme de la soie ! Une merveille de coupe de forme, un imprévu de circonstance que le marmite de Cendrillon eût dû créer peut-être.

C'est pas une Parisienne, hélas ! qui pose dans cette incompréhensible robe résistante, diaphane et gantures, tout en verre délicatement filé et tissé comme de la soie ! Une merveille de coupe de forme, un imprévu de circonstance que le marmite de Cendrillon eût dû créer peut-être.

C'est pas une Parisienne, hélas ! qui pose dans cette incompréhensible robe résistante, diaphane et gantures, tout en verre délicatement filé et tissé comme de la soie ! Une merveille de coupe de forme, un imprévu de circonstance que le marmite de Cendrillon eût dû créer peut-être.

C'est pas une Parisienne, hélas ! qui pose dans cette incompréhensible robe résistante, diaphane et gantures, tout en verre délicatement filé et tissé comme de la soie ! Une merveille de coupe de forme, un imprévu de circonstance que le marmite de Cendrillon eût dû créer peut-être.

C'est pas une Parisienne, hélas ! qui pose dans cette incompréhensible robe résistante, diaphane et gantures, tout en verre délicatement filé et tissé comme de la soie ! Une merveille de coupe de forme, un imprévu de circonstance que le marmite de Cendrillon eût dû créer peut-être.

C'est pas une Parisienne, hélas ! qui pose dans cette incompréhensible robe résistante, diaphane et gantures, tout en verre délicatement filé et tissé comme de la soie ! Une merveille de coupe de forme, un imprévu de circonstance que le marmite de Cendrillon eût dû créer peut-être.

C'est pas une Parisienne, hélas ! qui pose dans cette incompréhensible robe résistante, diaphane et gantures, tout en verre délicatement filé et tissé comme de la soie ! Une merveille de coupe de forme, un imprévu de circonstance que le marmite de Cendrillon eût dû créer peut-être.

C'est pas une Parisienne, hélas ! qui pose dans cette incompréhensible robe résistante, diaphane et gantures, tout en verre délicatement filé et tissé comme de la soie ! Une merveille de coupe de forme, un imprévu de circonstance que le marmite de Cendrillon eût dû créer peut-être.

C'est pas une Parisienne, hélas ! qui pose dans cette incompréhensible robe résistante, diaphane et gantures, tout en verre délicatement filé et tissé comme de la soie ! Une merveille de coupe de forme, un imprévu de circonstance que le marmite de Cendrillon eût dû créer peut-être.

C'est pas une Parisienne, hélas ! qui pose dans cette incompréhensible robe résistante, diaphane et gantures, tout en verre délicatement filé et tissé comme de la soie ! Une merveille de coupe de forme, un imprévu de circonstance que le marmite de Cendrillon eût dû créer peut-être.

C'est pas une Parisienne, hélas ! qui pose dans cette incompréhensible robe résistante, diaphane et gantures, tout en verre délicatement filé et tissé comme de la soie ! Une merveille de coupe de forme, un imprévu de circonstance que le marmite de Cendrillon eût dû créer peut-être.

NOS DÉPÊCHES

(Par Services Télégraphiques Spéciaux)

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 20 juin. — Les ministres se sont réunis ce matin à l'Élysée, sous la présidence de M. Loubet.

L'ATTITUDE POLITIQUE DES FONCTIONNAIRES
Sur la proposition du président du Conseil, il a été décidé qu'aucune nomination, ni aucun avancement de fonctionnaire ne pourrait avoir lieu dans un département ministériel quelconque, sans que le préfet du département ou le fonctionnaire aura sa résidence ait été consulté au préalable sur l'attitude politique de ce fonctionnaire.

Une circulaire portera cette décision à la connaissance des préfets.

Les divers administrations recevront des ministres dont elles relèvent l'ordre de s'y conformer.

MOUVEMENT JUDICIAIRE
Le garde des sceaux a soumis à la signature du Président de la République un petit mouvement judiciaire.

LES GRANDS TRAVAUX AU SENAT
Enfin, le Conseil a autorisé le ministre des travaux publics à soutenir devant le Sénat le projet sur les grands travaux de navigation et des ports, tel qu'il a été adopté par la Chambre dans la précédente législature.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

AVANT LA SÉANCE

Les quatre contributions. — Le projet de M. Rouvier. — L'impôt sur le revenu. — La commission spéciale.

Paris, 20 juin. — Les bureaux de la Chambre ont aujourd'hui une commission spéciale de 33 membres chargée d'examiner le projet relatif aux quatre contributions directes, déposé par le ministre des Finances, et les crédits supplémentaires déposés il y a deux jours.

C'est cette commission qui fera fonctions de commission d'initiative parlementaire, et elle aura pour tâche de présenter à la Chambre un projet de loi qui sera discuté le 27.

Le même cas se présente à l'ouverture de chaque législature nouvelle, en particulier, nous le présentons il y a quatre ans, après les élections de mai 1898.

La situation était alors identique à celle d'aujourd'hui.

Le budget ne fut déposé qu'à la session d'automne. Il n'y eut pas de session d'été, et les députés ne furent pas réunis pendant plus de six semaines.

Le projet de loi relatif aux quatre contributions, qui a été distribué aux membres de la Chambre, contient, dans l'exposé des motifs, les indications intéressantes que voici :

« A raison de la présentation de la déclaration ministérielle, doit porter prochainement à certains articles du projet de loi, et ce projet est établi exclusivement sur les bases actuelles. Il ne comprend aucune des réformes de détail qui ont été étudiées pour un projet de loi qui n'aurait de raison d'être que si notre système d'impôts directs ne devait pas être modifié à bref délai. »

La perception de la contribution personnelle mobilière effectuée par l'article 3 de la loi du 10 juillet 1901 a suscité une vive émotion dans le pays, et le Parlement a été appelé à voter la dernière loi de finances, prendre des mesures spéciales pour remédier aux surcharges, parfois considérables, qui en étaient résultées pour un grand nombre de communes. Il nous a paru que les départements dégrevés devaient rester dégrevés, mais que les majorations imposées aux départements surchargés n'étaient pas suffisamment justifiées et ne pouvaient être maintenues.

Le principal de la contribution personnelle mobilière à réparer, est de 100 dans de 74.94.808 qui nous vous proposons de la réduire d'une somme de 3.296.244 francs, égale au montant des surcharges que les trente et un départements frappés par la mesure législative adoptée l'an dernier ont eu à supporter.

COMPOSITION DE LA COMMISSION
La commission chargée d'examiner les quatre contributions et les crédits supplémentaires est ainsi composée :

ter bureau : MM. Berteaux, Codet, Sallis.
se : MM. Paul Delombre, Cahaux, Thierry.
se : MM. Guesde, Dauzon, Jules Roche.
se : MM. Richard, Doumer, Cruppi.
se : MM. Dumont, Armez, Holtz.
se : MM. Klotz, Couyba, de la Batut.
se : MM. Hubbard, Bré, Halberdier.
se : MM. Thomson, Dubief, Maujan.
se : MM. Luchaire, Bienvieux, Martin, Michel.
se : MM. Lhopiteau, Motet, Gauthier (de Clagny).

Sur 33 membres, la commission en compte 27 de la majorité absolue, dont 30 radicaux, 1 socialiste et 6 républicains.

Il n'y a eu dans les bureaux qu'une courte discussion.

L'avis général est que la commission, n'ayant qu'un mandat restreint, doit, purement et simplement, adopter le projet des quatre contributions tel qu'il est présenté par le cabinet en prenant acte de l'engagement de celui-ci de déposer un projet d'impôt général sur le revenu.

La grande majorité de la commission est favorable à cet impôt sur le revenu, mais personne ne s'est expliqué sur le caractère qu'il doit avoir.

Sans doute, on pourrait déposer un projet de budget qui n'aurait rien de nouveau, mais cela n'est pas digne ni de la Chambre ni du gouvernement.

La Séance

La séance s'ouvre à 3 heures, sous la présidence de M. BOURGEOIS.

L'Interpellation Sembat-Pressensé

L'EXPULSION DES REPUBLICAINS ESPAGNOLS
L'ordre du jour appelle la discussion de l'interpellation de Sembat et de Pressensé sur l'attitude du gouvernement à l'égard des députés républicains espagnols.

Discours de Sembat
Le citoyen SEMBAT a la parole pour développer son interpellation. Il rappelle dans quelles